

PAR COURRIEL

Québec, le 12 décembre 2025



N/Réf. : 91735

Objet : Votre demande d'accès aux documents

[redacted],

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 23 novembre dernier laquelle vise à obtenir les statistiques de congédiement et de mesures disciplinaires touchant le personnel assujetti à la *Loi sur la fonction publique*.

Après vérification, vous trouverez ci-joint le document détenu par le Secrétariat du Conseil concernant votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [redacted], nos salutations distinguées.

Original signé

Mélanie Drainville
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p. j.

Nombre de congédiements (personnel régulier-occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique), de 2020-2021 à 2024-2025

Ministère et organisme (structure budgétaire 2025-2026)	Code de départ	Année budgétaire				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
010-Culture et des Communications	Révocation	1	1		2	
Total 010-Culture et des Communications		1	1		2	
030-Relations internationales et de la Francophonie	Destitution					2
	Révocation				1	1
Total 030-Relations internationales et de la Francophonie					1	3
050-Affaires municipales et de l'Habitation	Révocation			1		1
Total 050-Affaires municipales et de l'Habitation				1		1
055-Immigration, Francisation et Intégration	Destitution		1	2		
	Révocation	3	1	4	3	11
Total 055-Immigration, Francisation et Intégration		3	2	6	3	11
060-Santé et Services sociaux	Destitution				1	
	Révocation	2	1	1	2	
Total 060-Santé et Services sociaux		2	1	1	3	
064-Régie de l'assurance-maladie du Québec	Destitution	2		1		2
	Révocation	2	10	8	9	12
Total 064-Régie de l'assurance-maladie du Québec		4	10	9	9	14
065-Famille	Révocation	2	1	1		1
Total 065-Famille		2	1	1		1
067-Enseignement supérieur	Destitution				1	
	Révocation	4	1	2	6	1
Total 067-Enseignement supérieur		4	1	2	7	1
075-Travail	Destitution					2
Total 075-Travail						2
080-Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Destitution		1			
	Révocation	2	3	2	1	3
Total 080-Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation		2	4	2	1	3
095-Sécurité publique	Destitution	5	6	8	7	10
	Révocation	27	21	32	22	27
Total 095-Sécurité publique		32	27	40	29	37
140-Conseil exécutif	Destitution		1			2
	Révocation	1		1	1	

Ministère et organisme (structure budgétaire 2025-2026)	Code de départ	Année budgétaire				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
		1	1	1	1	2
Total 140-Conseil exécutif						
160-Conseil du trésor	Révocation				1	
Total 160-Conseil du trésor					1	
238-Conseil supérieur de l'éducation	Révocation					1
Total 238-Conseil supérieur de l'éducation						1
240-Retraite Québec	Destitution	1	1		2	
	Révocation	5	8	9	8	5
Total 240-Retraite Québec		6	9	9	10	5
244-Commissaire à la lutte contre la corruption	Révocation				1	
Total 244-Commissaire à la lutte contre la corruption					1	
246-Directeur des poursuites criminelles et pénales	Destitution				4	
	Révocation			1	2	1
Total 246-Directeur des poursuites criminelles et pénales			1	2	4	1
247-Commissaire au lobbyisme du Québec	Révocation			1	1	
Total 247-Commissaire au lobbyisme du Québec				1	1	
267-Commissaire à la déontologie policière	Révocation					1
Total 267-Commissaire à la déontologie policière						1
280-Économie, Innovation et Énergie	Destitution				1	
	Révocation	1			1	1
Total 280-Économie, Innovation et Énergie		1			2	1
293-Bureau du coroner	Destitution	1				
	Révocation	1	1			1
Total 293-Bureau du coroner		2	1			1
320-Société de l'assurance automobile du Québec	Destitution	3	2	6	4	7
	Révocation	4	11	6	28	17
Total 320-Société de l'assurance automobile du Québec		7	13	12	32	24
323-Institut de la statistique du Québec	Destitution		1			
	Révocation	4	2	5	3	5
Total 323-Institut de la statistique du Québec		4	3	5	3	5
328-Commission de protection du territoire agricole du Québec	Révocation			1	1	1
Total 328-Commission de protection du territoire agricole du Québec				1	1	1
344-Office de la protection du consommateur	Révocation	1				

Ministère et organisme (structure budgétaire 2025-2026)	Code de départ	Année budgétaire				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Total 344-Office de la protection du consommateur		1				
350-Éducation	Destitution	1				
	Révocation	1	3	2	4	1
Total 350-Éducation		2	3	2	4	1
367-Régie du bâtiment du Québec	Destitution		1		1	1
	Révocation			1		
Total 367-Régie du bâtiment du Québec			1	1	1	1
368-Commission municipale du Québec	Révocation		1	1		
Total 368-Commission municipale du Québec			1	1		
370-Assemblée nationale	Destitution		1		1	1
	Révocation	3		2	1	1
Total 370-Assemblée nationale		3	1	2	2	2
374-Vérificateur général	Destitution				1	
Total 374-Vérificateur général					1	
380-Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	Destitution	1		3	2	2
	Révocation	8	3	8	2	7
Total 380-Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs		9	3	11	4	9
386-Régie des alcools, des courses et des jeux	Destitution				1	
	Révocation	1		1	3	1
Total 386-Régie des alcools, des courses et des jeux		1		1	3	2
390-Sûreté du Québec	Destitution		1		1	1
	Révocation	3	7	5	3	4
Total 390-Sûreté du Québec		3	8	5	4	5
397-Centre d'acquisitions gouvernementales	Destitution				3	
	Révocation			2		5
Total 397-Centre d'acquisitions gouvernementales				2		8
400-Justice	Destitution	6	9	3	4	5
	Révocation	7	10	9	8	23
Total 400-Justice		13	19	12	12	28
408-Commission d'accès à l'information	Révocation	1			1	1
Total 408-Commission d'accès à l'information		1			1	1
415-Fonds du Tribunal administratif du travail	Révocation	1		1	2	
Total 415-Fonds du Tribunal administratif du travail		1		1	2	

Ministère et organisme (structure budgétaire 2025-2026)	Code de départ	Année budgétaire				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
425-Commission québécoise des libérations conditionnelles	Révocation	1	1			
Total 425-Commission québécoise des libérations conditionnelles		1	1			
450-Fonds du Tribunal administratif du Québec	Destitution	1				
	Révocation			3		
Total 450-Fonds du Tribunal administratif du Québec		1		3		
510-Tribunal administratif du logement	Destitution				2	2
	Révocation	1			2	2
Total 510-Tribunal administratif du logement		1			4	4
520-La Financière agricole du Québec	Destitution					1
	Révocation		2	4		1
Total 520-La Financière agricole du Québec			2	4		2
538-Office des personnes handicapées du Québec	Révocation			1	1	2
Total 538-Office des personnes handicapées du Québec				1	1	2
560-Curateur public	Destitution					1
	Révocation	3	7	7	14	3
Total 560-Curateur public		3	7	7	15	3
600-Ressources naturelles et Forêts	Destitution	1				
	Révocation	2	2	1	1	2
Total 600-Ressources naturelles et Forêts		3	2	1	1	3
630-Élections Québec	Destitution	1				
	Révocation	1	1			1
Total 630-Élections Québec		2	1			1
700-Emploi et Solidarité sociale	Destitution	1	1	2	2	3
	Révocation	18	17	16	11	24
Total 700-Emploi et Solidarité sociale		19	18	18	13	27
703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	Destitution	1	3	3	4	9
	Révocation	19	15	15	11	23
Total 703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail		20	18	18	15	32
710-Office québécois de la langue française	Révocation					1
Total 710-Office québécois de la langue française						1
730-Société d'habitation du Québec	Destitution	1				
	Révocation	1	1		1	1
Total 730-Société d'habitation du Québec		2	1		1	1

Ministère et organisme (structure budgétaire 2025-2026)	Code de départ	Année budgétaire				
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
781-Fonds Aérien	Révocation				1	
Total 781-Fonds Aérien					1	
	Destitution				2	
796-Fonds de la Cybersécurité et du Numérique	Révocation	4	4	5	3	
Total 796-Fonds de la Cybersécurité et du Numérique		4	4	5	2	3
	Destitution	2	8	12	13	12
807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	Révocation	33	45	53	43	59
Total 807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)		35	53	65	56	71
	Destitution	1	2		1	3
812-Fonds des services de police	Révocation	12	9	6	12	11
Total 812-Fonds des services de police		13	11	6	13	14
	Révocation				2	
Total 814-Fonds de partenariat touristique					2	
817-Fonds d'information sur le territoire	Révocation	1	1	1		3
Total 817-Fonds d'information sur le territoire		1	1	1		3
	Destitution				4	
820-Fonds de gestion de l'équipement roulant	Révocation		1		1	5
Total 820-Fonds de gestion de l'équipement roulant			1		1	9
	Destitution				1	
826-Fonds des ressources naturelles	Révocation	5	8	10	10	2
Total 826-Fonds des ressources naturelles		5	8	11	13	5
	Destitution				1	
850-Transports et Mobilité durable	Révocation		3		1	2
Total 850-Transports et Mobilité durable			3		2	2
	Révocation				1	
Total 878-Fonds des registres du ministère de la Justice					1	
	Destitution	29	39	41	59	77
	Révocation	186	204	230	226	278
Total		215	243	271	285	355

NOTES

Révocation : Congédiement administratif (par exemple : maladie)

Destitution : Congédiement disciplinaire

AVIS DE RE COURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boul. René-Lévesque Est
Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**

Courrier électronique : ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).